

ENTREPRENDRE

secretariat.entreprendre@gmail.com

patrick.fournis@wanadoo.fr

Tréguier le 8 mai 2013

Madame , Monsieur

Entreprendre, club d'entrepreneurs du pays de Tréguier, composé de compétences techniques dans les domaines concernés (énergies marines , infrastructures portuaires, aménagement du territoire) souhaite apporter sa contribution dans le schéma d'implantation et de maintenance des parcs éoliens en Manche

Il nous paraît essentiel de prendre en considération une vision à long terme quand on connaît les potentialités des énergies marines pour notre avenir. Au parc éolien en baie de Saint-Brieuc, il faut associer le projet éolien offshore flottant, plus au large et à l'ouest de notre département ainsi que l'hydrolien implanté au large de Bréhat

Les conditions météorologiques (vent et marnage jusqu'à 12 mètres) sont des notions d'importance pour la sécurité des personnes comme pour le déplacement des navires sur sites (possibilités d'intervention limitées certains jours).

C'est pour ces raisons qu'il nous paraît judicieux de confier partiellement la maintenance à de grosses unités, navires pouvant emporter une trentaine de techniciens et rester sur site plusieurs jours. Ces navires disposant d'équipements adaptés quand il faudra par fort vent de secteur est à ouest travailler trente mètres au dessus du niveau de la mer.

Sachant que par ailleurs, les travaux maritime nécessitent souvent l'emploi de navires de taille et de tirant d'eau importants (remorqueurs supply ship ...) seuls les ports en eau profonde de Tréguier et de Lézardrieux peuvent répondre parfaitement à ce schéma au centre du devenir des énergies marines du département, assurant sécurité des personnes et qualité des infrastructures.

Les ports de l'est du département aux caractéristiques nautiques restrictives pourraient accueillir, si besoin, les petites unités de faible tirant d'eau.

Vous trouverez en pièce jointe un schéma d'aménagement présentant les infrastructures existantes des deux ports. Nous sommes attachés à l'évolution du port de Tréguier vers un équilibre associant commerce, plaisance hauturière et navires scientifiques et techniques.

Sandrine Colin , présidente d'entreprendre

Patrick Fournis, responsable de la commission portuaire

En manche-ouest, le port de Lézardrieux se trouve à 22 Nqs du futur parc éolien offshore de la baie de Saint-Brieuc. Ce port possède des atouts considérables pour accueillir les vedettes de maintenance et une possibilité de locaux. Les qualités nautiques de Lézardrieux sont de taille, permettant une navigation sûre mais aussi et surtout une accessibilité permanente. Par ailleurs, un bord à quai spacieux permet des possibilités de manutention aisées ou de transport. Localement, la possibilité d'un partage de locaux avec les "Phares et Balises" permet de conclure quant à l'existence de locaux pouvant répondre partiellement aux besoins. Les surfaces disponibles sont encore à définir plus précisément en concertation avec le service concerné. Cependant, ces implantations sont à seulement 70 mètres des infrastructures portuaires. Par ailleurs, les élus locaux sont très favorables à l'implantation d'une telle activité, et la mise en place de deux pontons lourds à proximité du quai est dès à présent envisagées.

Géographiquement proche (10 minutes en voiture), le port de Tréguier possède quant à lui des infrastructures conséquentes, permettant d'accueillir une base arrière logistique de taille, un port de maintenance moyenne voire lourde et une zone hélicoptère.

Il s'agit donc de présenter le tandem Lézardrieux / Tréguier.

Il est important de comprendre l'impact sur l'emploi local pendant la phase de construction de 2014 à 2017 mais aussi et surtout pour les 20 années de maintenance de la ferme éolienne soit entre technicien de maintenance embarqués, les navires de servitude, et les bureaux et ateliers environ 200 personnes suivant le premier appel d'offre lancé par l'état Français ; Le deuxième appel d'offre proposerait une zone plus Nord Ouest et donc encore plus proche du tandem LEZARDRIEUX-TREGUIER

I) Les caractéristiques du port de Lézardrieux

1) Situation géographique:

Comme il a été précédemment dit, le port de Lézardrieux se trouve à 22 Nqs du centre de la zone d'exploitation du futur parc éolien offshore. Pour la suite, il est par ailleurs nécessaire de savoir que Tréguier et Lézardrieux sont séparés de 10 minutes seulement en voiture. Un terre plein important se trouve à disposition à Tréguier.

Figure 1 : Le port de Lézardrieux et le parc éolien offshore



2) Les qualités nautiques du port de Lézardrieux

a- Vents dominants et houle

Le port de Lézardrieux se trouve à l'intérieur de la rivière du Trieux: il est donc très bien abrité du large et aucune houle significative n'est ressentie, ceci est un atout pour « amariné » le personnel montant dans les éoliennes.

L'orientation Nord / Sud de la rivière protège efficacement le port des vents dominants de secteur Ouest en cycle dépressionnaire et soufflant de l'Est en période d'anticyclone.

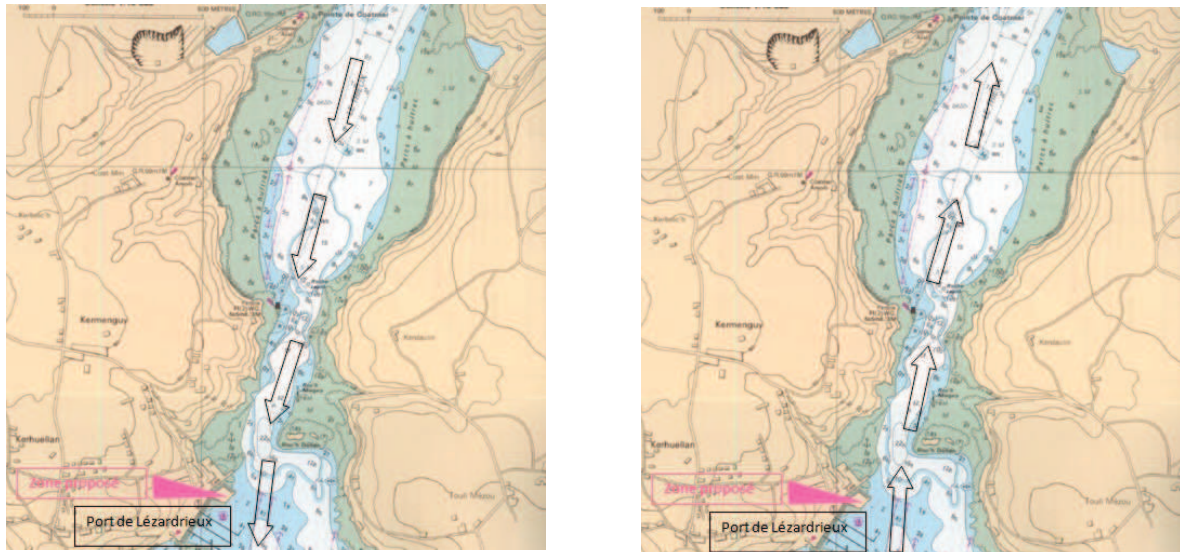
b- Courants et marées

Marées : La côte marine en pied de quai est de -2,50 m, ce qui garantit une hauteur d'eau supérieure, à toutes heures de marées et par tous coefficients, donc une accessibilité 24 h / 24 h.

Courants : Les courants de marée quant à eux portent au Sud en flot (marée montante) et au Nord en jusant (marée descendante).

Le courant de jusant, qui est plus fort que le flot, peut atteindre un maximum de 3 nœuds en vives eaux.

Figure 2 : courants à marée montante, puis à marée descendante



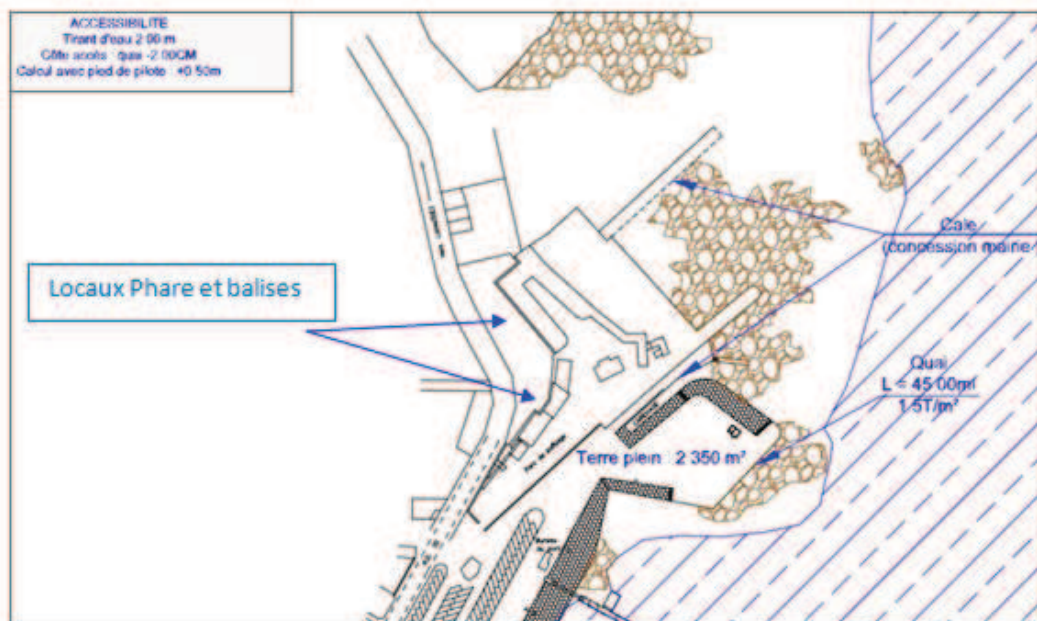
c- Le balisage

L'accès au port de Lézardrieux bénéficie d'un balisage lumineux et d'alignements constitués d'amers facilement identifiables. En outre, la géométrie rectiligne du chenal et son excellente bathymétrie, rendent sa pratique aisée de jour comme de nuit.

3) Les installations et la zone portuaire

a- Les installations déjà présentes

Figure 3 : Infrastructures déjà présentes



Un terre plein plat, dont la surface est de 2350 m², est disponible. Ce dernier est aménageable ou utilisable comme tel. A titre informatif, l'activité de maintenance aura un impact faible sur les activités maritimes déjà existantes et essentiellement tournées vers la plaisance (l'activité de pêche est inexistante).

Le quai présente 45 mètres linéaires exploitables. L'espace ainsi dégagé peut permettre une grande souplesse d'utilisation pour la manutention et le transport. L'accès depuis le large à ce port est permanent grâce à une côte marine de -2,50m.

Des discussions préliminaires avec le service des "Phares et Balises" ont par ailleurs permis d'envisager un possible partenariat quant à l'exploitation et l'aménagement des locaux disponibles (cf Figure 3). Ces locaux pourraient aisément accueillir des bureaux, des vestiaires et des locaux de stockage. Par ailleurs, des places de parkings sont déjà existantes. L'implantation de la zone bureaux / ateliers dans ces locaux présente l'avantage de la proximité géographique avec la zone portuaire : cent mètres à peine sont à franchir pour aller d'une zone à une autre. De plus, une zone plate et dégagée est utilisée par les Phares et balises sur leur site quand l'utilisation d'un hélicoptère est vraiment nécessaire : cette zone de posée serait complémentaire à un héliport basé à Tréguier.

Figure 4 : Les locaux proposés par les Phares et Balises et le parking à Lézardrieux



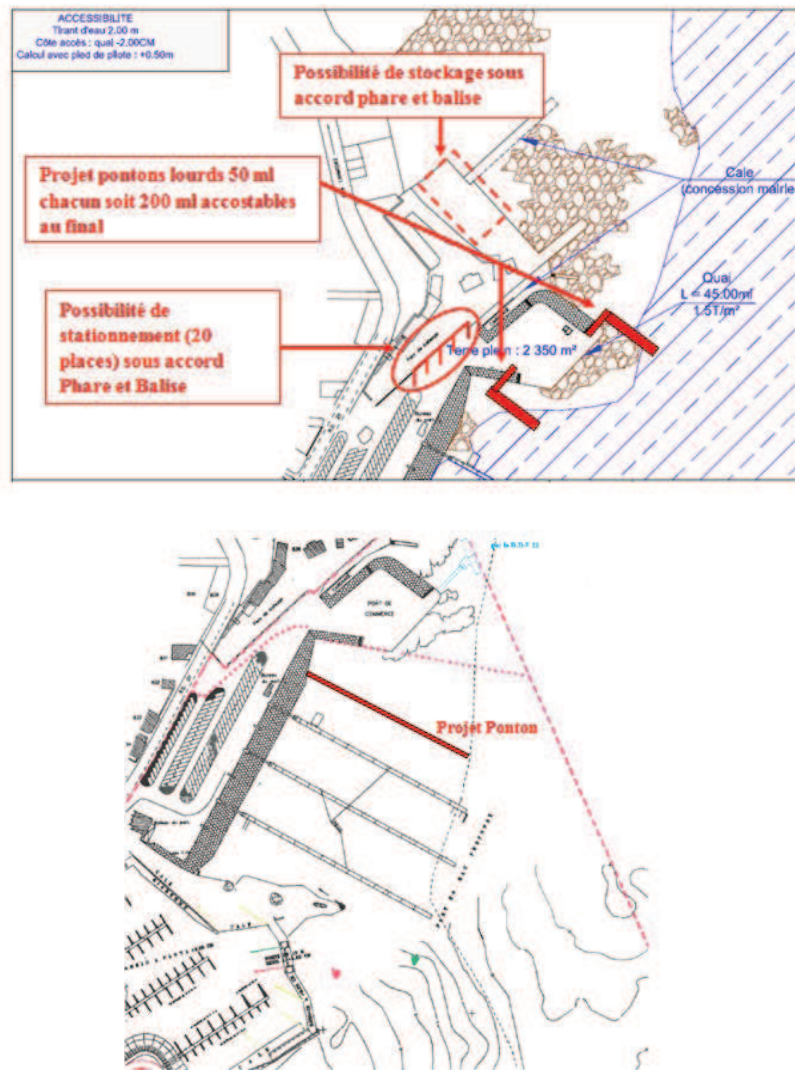
b- Des installations à venir...

Tout d'abord, le souci des places de parkings a été pris en compte : outre des places sous accord Phare et Balise (une vingtaine de places), la position favorable du maire à cette implantation pourrait faciliter la mise en place de nouvelles places à l'usage exclusif des deux services. Une possibilité de parking plus conséquente sera évoquée plus tard, sur le site de Tréguier.

Ensuite, un projet de deux pontons lourds de 50 mètres linéaires, soit pour chaque ponton 100 mètres linéaires accostables, a été pris en compte par le conseil général. Ces deux pontons permettraient d'avoir 4 à 6 places permanentes pour une flotte de vedettes de maintenance (nombre de places qui est fonction de la longueur de ces vedettes).

Mais il faut prendre en considération L'agrandissement du Port de plaisance actuel et le 4 ième ponton ci-dessous qui peut être une solution également pour du »Ponton lourd «.

Figure 5 : Les possibilités évoquées



Enfin, le terre plein pourrait accueillir une grue mobile pour une manutention assez souple, compte tenu de la place disponible (Résistance de 1,5 T / m²).

II) La complémentarité du port de Tréguier

En raison de son éloignement du site éolien, il n'est pas envisageable d'utiliser le port du Tréguier comme port d'accueil principal des vedettes. Cependant, ce site présente des caractéristiques complémentaires à celui de Lézardrieux.

1) Des caractéristiques nautiques similaires

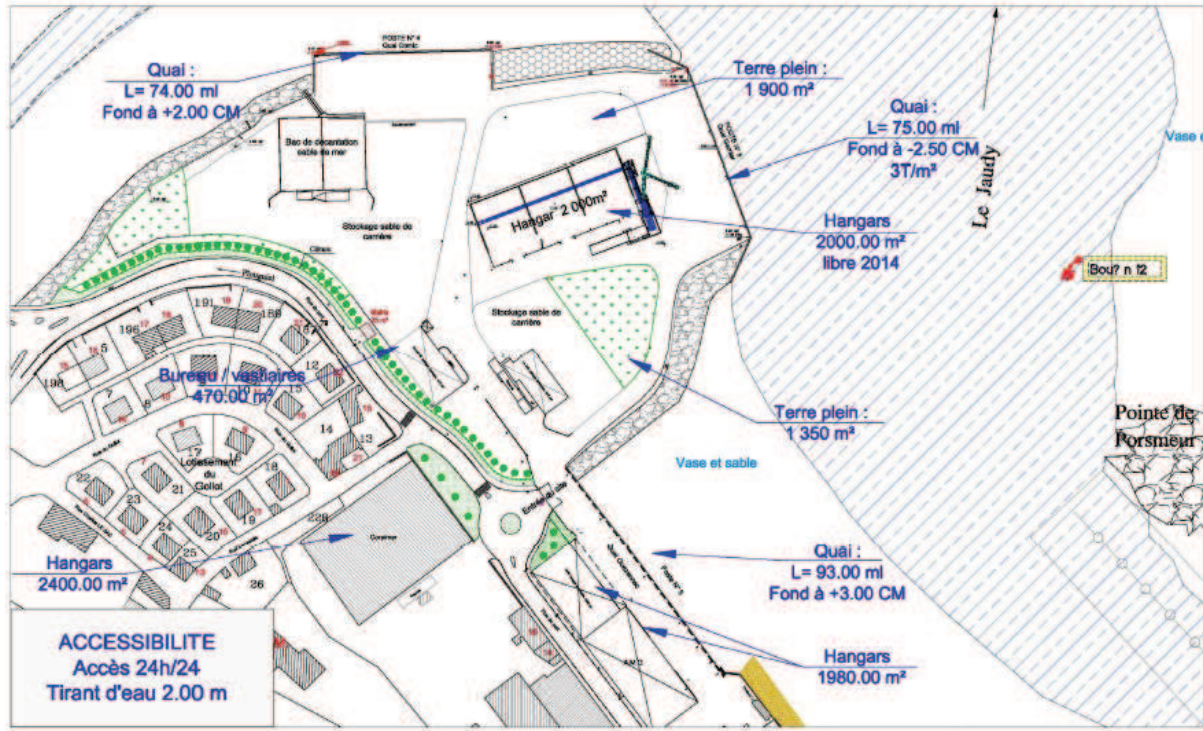
L'accessibilité du port de Tréguier est également permanente, compte tenu de sa côte marine à -3,00 mètres. Vu sa situation géographique, ce site est bien abrité du large et du vent "offshore". Les courants sont à peu près similaires à ceux de Lézardrieux, et la rivière en aval de Tréguier est bien balisée.

C'est principalement la distance de 35 Nqs, par rapport au site d'exploitation du parc éolien, qui pénalise le port de Tréguier. Cependant, une utilisation comme port secondaire est pertinente: base arrière logistique, port de maintenance lourde, accueil d'un hélicoptère, parking conséquent... Cette

utilisation se légitime par la proximité géographique entre les deux sites: seulement 10 minutes de voiture.

2) Des capacités d'accueil conséquentes

Figure 6 : le port de Tréguier



La figure 6 montre d'elle-même les capacités du port de Tréguier. Des hangars conséquents existent et pourraient être aménagés afin de constituer une base arrière logistique de taille, ainsi que des ateliers et des bureaux (2000 m² immédiatement disponible plus 2400 m² d'ici 2014).

Des bureaux et vestiaires sont déjà présents.

Un terre plein de 1900 m² pourrait permettre une zone de dépôt, de manutention et de travail ou être subdivisée en parkings et zone de travail.

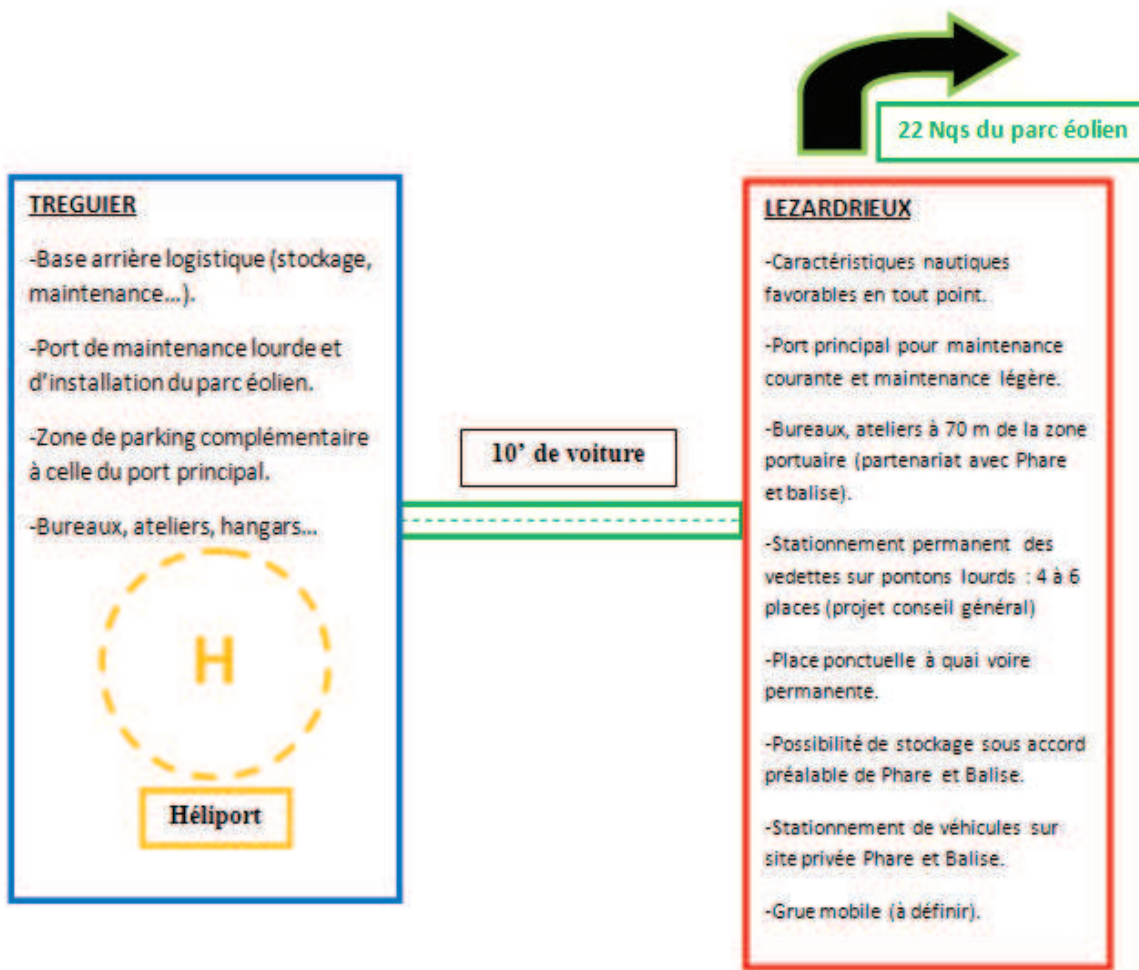
Un bord à quai spacieux et un quai long de 75 mètres peuvent permettre une activité portuaire, et surtout une zone adéquate à une maintenance lourde (charges admissibles : jusqu'à 3T/m²). A titre d'exemple, des manœuvres de colis lourd de plus de 116T ont été effectuées sur ce port.

Enfin le terre plein de 1350 m² convient parfaitement à l'accueil d'un hélicoptère, ce qui permettrait d'avoir une zone de dépôt d'hélicoptères à seulement dix minutes de voiture du site principal de Lézardrieux. Ce site est donc favorable pour le type d'activités décrites mais aussi pour la mise en place du parc éolien.

Figure 7 : Les infrastructures présentes à Tréguier et le quai



III) Pour conclure, la logique de l'offre :



Le tandem Lézardrieux/Tréguier répond, par ses remarquables qualités nautiques, la pertinence de ses infrastructures portuaires et terrestres, et la complémentarité de ses capacités, à l'ensemble des besoins exprimés à ce jour par les soumissionnaires à l'appel d'offres de l'Etat, pour la construction et l'exploitation du parc éolien de la baie de Saint-Brieuc. En outre, l'absence de risque de co-activités, constitue un élément particulièrement important qui mérite d'être souligné et pris en considération.